

Cahier des charges de la commande Nouveaux commanditaires Commerçants centre-ville Marseille

Préambule

Plusieurs réunions ont eu lieu avec un groupe de commerçants à partir de février 2010. Le projet a connu un ralentissement dans son avancée par nécessité d'informer élus de la volonté d'un projet artistique émanant des commerçants, d'harmoniser la volonté des commanditaires avec les travaux prévus par la Communauté urbaine (MPM), enfin de préciser le partenariat avec Marseille Provence 2013.

Le lieu

La Place Lulli est située dans l'hyper-centre commerçant de Marseille, derrière le bâtiment de l'Opéra, élément qui, on le verra plus tard, a son importance. Dans ce quartier dénommé "centre-ville" par les marseillais, les commerçants sont très attachés à leur activité et à la qualité de cet environnement au point de dire que "ici, les commerces ont une âme". En effet, même si les enseignes se renouvellent régulièrement, certaines boutiques et/ou activités sont en place depuis de nombreuses années (Armurerie Gatimel, Chaussures Richelieu, Cafés Debout,...) et côtoient des magasins de qualité (design, vêtements, accessoires, restauration).

Depuis de nombreuses années, l'usage de la Place Lulli est limité à quelques emplacements de parking, un lieu de passage voitures et piétons, une terrasse de café.

Cette place, qui n'en est pas encore une en terme d'usage, a une échelle architecturale très humaine. Elle est bordée de petits immeubles et hôtels particuliers 18/19^{ème} qui relèvent du patrimoine immobilier bourgeois de Marseille.

Un immeuble, doté une façade importante, date cependant des années 50, il est la propriété de France Télécom qui l'utilise comme un central téléphonique uniquement. Sa façade plus moderne contraste avec les autres immeubles, sans pour autant être choquante, même si elle n'est pas très appréciée en général.

Les commanditaires

L'association des commerçants du centre-ville représentée par :

Marianne TIBERGHEN, responsable de l'association Marseille-Centre

Agnès AZNAR, Boutique RICHELIEU

Geneviève BAILLE, Boutique Cafés DEBOUT

Florence BONNIEL, Boutique GATIMEL

Marianne CAT, Boutique Marianne CAT

Maxime CHAUFFOUR, Boutique L'Ornithorynque

Le contexte de la commande

La place Lulli fait l'objet d'une réhabilitation par la communauté urbaine. Les travaux ont débuté en septembre 2010 et devraient être terminés en février 2011. Cette opération était très attendue depuis plusieurs années. Elle est emblématique car c'est la seule réhabilitation entreprise sur le centre ville en 2010.

La Communauté Urbaine (MPM) et la Ville de Marseille travaillent ensemble sur ce projet (MPM ayant en charge l'aménagement, les lots éclairage et espaces verts étant gérés par la Ville).

Les changements en cours sont conséquents :

- les places de parking sont supprimées et libèrent ainsi l'espace central,
- les passages piétons sont élargis, même si un passage voiture est maintenu (liaison rue Grignan, rue Sainte)
- les éclairages disposés au centre sont déplacés sur les façades,
- une station de vélo est créée,
- les containers poubelles apparents sont enterrés,
- une voie de passage pompier est maintenue
- des arbres sont plantés pour apporter de l'ombre à très court terme.

L'aménageur souhaite limiter l'extension des terrasses de café et de ne pas en autoriser de nouvelles. Ainsi, le projet de commande artistique vient appuyer une volonté institutionnelle de redéfinir les espaces publics comme des lieux non-privatisés/privatisables, accessibles à tous, offrant une approche différente de la vie en ville.

Descriptif de la commande

Les commerçants souhaitent renforcer l'aménagement de la Place par une intervention artistique qui caractérise le lieu de façon innovante. Plusieurs pistes sont évoquées, elles pourront être retenues pour tout ou partie par l'artiste.

Une mise en lumière

- la volonté d'une mise en lumière est révélatrice. Elle aborde à la fois les questions de visibilité d'un centre-ville traditionnel par rapport au schéma de développement urbain vers le nord (Projet Euroméditerranée : avant et arrière port, rue de la République).

Les commerçants expriment ici une volonté de rester présents et bien repérés dans l'espace urbain central, même si la ville évolue et que de nouveaux quartiers commerçants sont en train d'apparaître.

La demande de lumière correspond aussi à une image de modernité : les commerçants du centre-ville veulent montrer qu'ils incarnent des valeurs sûres, mais également qu'ils savent se renouveler pour rester attractifs à l'égard de leur clientèle. Un mélange de tradition et de modernité qui est en somme une caractéristique essentielle du monde du commerce à Marseille depuis le 19^{ème} siècle.

Une sculpture

- l'implantation d'une sculpture, représentative, emblématique d'un "ordre" des commerçants pourrait également être envisagée. Les rencontres avec les services de la Communauté Urbaine en charge des travaux ont permis de réserver un espace au sol et des connections aux réseaux.

Cette demande doit cependant tenir compte de deux éléments :

a) les voies de circulations (automobilistes et pompiers) doivent rester dégagées, ce qui réduit les possibilités d'implantation.

b) les recommandations vis-à-vis des publics spécifiques (enfants, personnes âgées, handicapés) font entrevoir l'ensemble des contraintes liées à une occupation du sol.

De la nature en ville

- un aménagement paysager (introduire un peu de nature dans une urbanisation très dense) est aussi une piste évoquée par les commanditaires.

L'artiste pourra en tenir compte dans son projet, sachant que l'aménagement en cours prévoit la plantation de 4 arbres importants, destinés à produire de l'ombre sur la place ; par ailleurs, la végétalisation d'espaces urbains demande un entretien conséquent que les commanditaires devront attacher à prendre en charge une fois leur projet réalisé.

Objectifs de la commande

Les commanditaires pensent que la Place Lulli est un lieu unique dans l'hyper-centre ville. Sa rénovation peut en faire un nouveau lieu de socialisation, un espace de convivialité où peuvent cohabiter des commerces de qualité et un cachet culturel (le Musée d'art moderne Cantini est très proche, l'association des commerçants invite régulièrement des jeunes artistes à intervenir dans les rues adjacentes, la Chambre de Commerce située elle aussi à proximité organise des manifestations d'art contemporain, le contexte de Capitale culturelle en 2013 va probablement faire émerger de nombreuses initiatives).

Dans ce contexte, les travaux d'embellissement accompagnés d'une intervention artistique pérenne, vont certainement rendre cet espace plus sûr et plus central dans l'articulation des circulations piétonnes.

La Place Lulli peut ainsi acquérir un statut nouveau, différent en termes d'usages et de sens :

- en donnant une idée du commerce plus attractive et conviviale autant pour les marseillais que pour les touristes, elle propose une alternative aux centres commerciaux stéréotypés (commerces différenciés, accueil personnalisé, ambiances traditionnelles et/ou contemporaines...),

- en proposant une approche artistique contemporaine, elle apparaît comme un lieu symbolique de représentation des commerçants, qui se veut à l'image de la vie des boutiques environnantes,

- en devenant un espace public partagé, un lieu de convergence de différentes populations, elle permet de créer une configuration de noyau villageois au sein de l'hyper centre commerçant.

Les enjeux de la commande

Les commanditaires souhaitent donner une dimension exemplaire à leur projet de commande artistique.

Travailler en dialogue avec un artiste vivant ouvre pour eux plusieurs perspectives :

- la Place Lulli étant située derrière le bâtiment de l'Opéra de Marseille, les commanditaires souhaitent mettre cette configuration en valeur par le biais de la commande artistique. Ainsi, l'œuvre devra ouvrir un dialogue avec ce lieu de théâtre et de mise en scène, proposer un prolongement, un envers du décor ou encore un "back-stage". Cette approche pouvant être multiple, elle sera laissée à la libre interprétation de l'artiste retenu.

- en proposant un lieu fortement caractérisé, ils souhaitent prendre position pour un aménagement urbain qui sorte de la tendance actuelle à l'uniformisation, tendance qui donne la plupart du temps une image assez pauvre des propositions commerçantes dans les nouveaux centres urbains,

- enfin, en montrant que le commerçant peut être un acteur responsable d'une harmonie entre les différentes activités d'un centre urbain, ils ressentent la nécessité de donner un exemple qui pourrait s'étendre à d'autres espaces dans la ville, à d'autres villes du territoire.